

QUESTIONS / REPONSES

1 - Bonjour, Sauf erreur de notre part il n'est pas indiqué la durée des travaux pour la tranche ferme, et la tranche optionnelle. Cordialement

Nous avons indiqué dans le CCTP : « Le marché débute à la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. L'objectif prévisionnel est de finaliser la phase APD au 30 septembre 2027 et un achèvement des travaux de la tranche optionnelle au plus tard le 31 décembre 2030. »

A ce jour, nous n'avons pas de planning plus précis.

2 - Merci de bien vouloir nous confirmer la durée prévisionnelle des travaux

Le marché débute à sa notification et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. L'objectif prévisionnel est de finaliser la phase APD du marché de réhabilitation globale du Siège au 30 septembre 2027 et un achèvement des travaux de la tranche optionnelle au plus tard le 31 décembre 2030.

3 - Bonjour Afin de vous transmettre une offre, nous avons besoin de connaître la durée des "TRAVAUX" uniquement, soit la phase REALISATION cordialement

À ce stade de l'opération, le calendrier détaillé de la phase réalisation n'est pas encore arrêté. Celui-ci sera établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre de ses études (actuellement en cours de recrutement).

Les échéances prévisionnelles actuellement connues sont les suivantes :

- finalisation de la phase APD : 30 septembre 2027 ;
- achèvement prévisionnel des travaux de la tranche optionnelle : au plus tard le 31 décembre 2030.

Au regard de ce calendrier prévisionnel des études et des délais de validation associés, le démarrage des travaux n'est pas envisagé avant l'année 2028.

Les candidats sont invités à établir leur offre sur la base de ces éléments, étant précisé que la durée prévisionnelle de la phase travaux n'est pas arrêtée à ce stade de l'opération.

4 - Bonjour, Le DPGF pour le lot 1 CT n'est pas adapté. Il est identique au lot 2 SPS. De plus le prix a été établi seulement pour la tranche ferme ou pour la tranche ferme plus conditionnelle.

[Le DCE a été modifié avec l'ajout du document DPGF V2.](#)

5 - Bonjour, - La DPGF du lot 1 en CT ne traite que la partie SPS. Pouvez vous transmettre la bonne trame. - Précisez le nombre estimatif AU TOTAL du nombre de réunions hebdomadaires, nb de réunions de maîtrises d'ouvrage, et nb de visites de chantier

[Le DCE a été modifié avec l'ajout du document DPGF V2.](#)